

COMMUNE DE SAULIAC sur CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2016

Présents : Daniel Bancel (pouvoir de Christian Mathieu), Caroline Salvin Yousef, Michel Certhoux (pouvoir de Marie Odile Kleitz), Yves Segond, Anne Lompech et Erwan Leconte.

Absents : Marie Odile Kleitz, Violaine Debelle, Sébastien Ménard, Christian Mathieu et Isabelle Capoulat.

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Le compte rendu du 10 novembre est approuvé à l'unanimité.

1. Débat d'orientation budgétaire

Vu le nombre de points à l'ordre du jour ce soir et la faible présence des membres du Conseil, ce point est reporté à la réunion de janvier.

2. Désignation de délégués titulaire et suppléant au Syndicat de la Pescalerie

La représentation des membres du syndicat doit être renouvelée.

Sébastien Ménard ne souhaitant pas se représenter, Anne Lompech est désignée titulaire et Daniel Bancel suppléant.

3. Subvention de l'INSEE et rémunération de l'agent recenseur

Evelyne Certhoux a été nommée agent recenseur. La rémunération est fixée à 656 euros pour les 2 mois. La commune reçoit une subvention de 328 euros de l'INSEE .

Votée 7 pour, 1 abstention (Michel Certhoux).

4. Nouveau plan de financement et demande de subventions pour l'église et la chapelle

La demande de subvention au titre de la restauration des monuments présentant un intérêt historique n'a pas eu de suite favorable .Après cette première étape obligatoire ,le maire propose comme plan de financement pour les 9710 € HT des travaux => 25 % de l'Etat (Dotations Equipement Territoires Ruraux), 20 % de la Région (Fonds Régional d'Intervention), 10 % de la réserve parlementaire et 45 % d'auto-financement de la commune.

Unanimité

5. Examen des devis pour la rénovation de la salle polyvalente

Humidité et salpêtre au bas des murs, proposition de la part de Michel Certhoux : pose d'un soubassement en bois en lames non-jointives devis de 1800 € HT. Un second devis sera demandé...Réfection des peintures, 2 devis proposés : 2627 € HT entreprise Sculfort / 4574 € HT entreprise Baranio Andrieu.

Une nouvelle étude sur l'isolation phonique de la salle sera réalisée, avec devis à examiner.

6 . Participation au voyage scolaire RPI Lot-Célé

Plusieurs classes partent en voyage en juin prochain. Ce projet s'inscrit dans un projet de découverte des milieux (casse, vallées, littoraux).

Coût : 340 € par enfant. Demande de prise en charge à hauteur de 110 € par la commune.

La commune a toujours délibéré en faveur d'une participation de 60 % de la somme demandée aux familles, plafonnée à 75 €.

60 % des 230 € restant à la charge des familles (soit 138 €), nous délibérons donc pour 75 € de participation de la commune.

Unanimité.

7. Examen de conventions :

- Pour l'utilisation de la salle polyvalente pour les associations
Après lecture du projet de convention, le document est approuvé à l'unanimité.
- Avec l'ASA (avenant à la convention initiale)
Modification approuvée à l'unanimité

8. Demande de partenariat de l'association « Patrimoine et Artisanat à Saint-Cirq-Lapopie »

Demande de participation de la commune pour le festival médiéval des vieux métiers du 23 au 25 juin 2017.

La commune n'ayant pas identifié de budget pour des manifestations externes se voit dans l'obligation de refuser.

Unanimité

9. Examen des demandes d'urbanisme

Dossier de demande de permis de construire de Mme Nathalie Vabre pour une construction bois sur la route du Vignovres aux Poujols.

Après examen du dossier et échanges sur le contenu du projet, un avis favorable est donné par le conseil municipal.

10. Questions diverses :

- Anne et Yves ont assisté à la dernière réunion sur la « commune nouvelle » le 24 novembre dernier à Brengues. Les problématiques de regroupement des écoles et de qualité de baignade ont été abordées.
Prochaine réunion des élus (Brengues, Saint Sulpice, Marcilhac, Saint Chels , Sauliac) sera organisée à Sauliac le 19 janvier prochain.
- AG de l'AFP à Sauliac le 13 décembre dernier :
Présentation des réalisations et des budgets. 2e tranche AFP prévue rive gauche du Célé.
Discussions autour de la constitution du bureau et de la représentation de la municipalité à l'AFP : Yves Segond est nommé à l'unanimité.
- A l'invitation du maire, une première réunion a eu lieu le 14 décembre avec la participation du département (C.Marlas, vice présidente),du SDIS (cne Peyrachon),de l'AFP (V.Degas, présidente) pour, à la suite de l'incendie de cet été, analyser notre dispositif de prévention et retenir une méthode pour définir des priorités à mettre en œuvre .
- Le maire demandera officiellement à Mme la Préfète de missionner le SDIS pour un diagnostic sur la base duquel seront définies des priorités à mettre en œuvre par la commune, l'AFP et les particuliers. Ce « plan » sera soutenu par le département.